

COMPTE RENDU D'UNE CONSULTATION

ENTRE LE

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

ET

POSTES CANADA 1224-M

DATE: Mercredi le 3 avril 2024

LIEU: ETC Léo-Blanchette MSTEAM

Merci d'inscrire le nom des intervenants présents pour vos sujets ci-dessous: les personnes présentent diffèrent parfois des personnes invitées.

DIRECTION :	Sébastien Molino Shawn Wieferig Eric Lozeau Claudia Lenti Karine Lauzon Vinet Madison Paquet Meghane Abellard	Jean-Yves Gougeon Stéphanie Gaudet Mike Molino Sylvia Rowe Richard Bacon David Guibord
SYNDICAT :	Renaud Viel Darly Aimé Yanick Scott Sylvain Grégoire Alain Laroche	Cathy Bédard David Gauvreau Francois Senecal Alex Fauvelle Julie Grégoire

DISTRIBUTION :

Éric Larivière, Jennifer Lafontaine, Alexandros Ptinis, Hugues Reymond, Josée Cléroux, Véronique Laroche, Christopher Seaman, Camille Gravel, Nathaly Pageau, Mike Paolino, Suzie Videira, Marie-Ève Himbeault, yscott@cupw-sttp.org; renaud.viel@sttpmtl.com; nforest@cupw-sttp.org; montreal350@sttpmtl.com; sttp_art13@yahoo.ca; sttp54@yahoo.ca; nalarie@cupw-sttp.org; ssicotte@cupw-sttp.org

mardi, 23 avril 2024

ORDRE DU JOUR

- 1- **08h00 à 08h45** : Traitement SRD effectué en succursale / OLL MTL
- 2- **08h45 à 09h15** : Réorganisation / Duvernay – Monterey – Laval-des-Rapides
09h15 à 10h00 : Pause
- 3- **10h00 à 10h30** : Processus de création et abolition de postes pleins temps et relèves groupe 2 / Transport moyen
- 4- **10h30 à 11h00** : Formation personnes malentendantes mise en place le 14 avril 2024 / ETL – ETV
- 5- **11h00 à 11h30** : Top quart de soir / ETL

SUJETS

1- **08h00 à 08h45** : Traitement SRD effectué en succursale / OLL MTL (Sébastien Molino)

Le syndicat mentionne qu'il n'y a pas eu de consultation et que ce sont des employés du groupe 1 qui ont effectué des tâches du SRD en installation (Chabanel, Bridge)

La gestion mentionne qu'elle a créé temporairement 3 positions pour les étampes sur les deux quarts de travail et qu'il a fait des demandes à l'article 54 pour utiliser tous les employés disponibles en accommodement, ces positions n'ont pas pu être toutes comblées faute d'effectif.

La gestion mentionne avoir effectué du travail d'étampe/collant dans les installations de Bridge et Chabanel suite aux inventaires trop élevés, mais que ce travail se terminera cette semaine. Pour ce qui est des employés du groupe 1, l'employeur fera les vérifications nécessaires.

Le syndicat mentionne qu'il y a 2 personnes au niveau des étampes et qu'il n'y a pas de place pour une 3^e personne.

Le syndicat demande pourquoi il n'y a pas eu de surtemps aux étampes ?

La gestion répond que tous les temps pleins disponibles ont été sollicités selon la liste d'égalité des chances. Il y a eu une hausse du volume de retour aux expéditeurs pour les mois de février et mars.

La gestion va acheminer le nouveau modèle de booking au SRD au syndicat.

2- **08h45 à 09h15** : Réorganisation / Duvernay – Monterey – Laval-des-Rapides (JeanYves Gougeon, Stéphanie Gaudet, Mike Molino, Sylvia Rowe, Richard Bacon)

La gestion présente les tableaux des effectifs actuels et futurs pour les installations touchées.

La totalité des RTA de Duvernay sera transférée et combinée aux RTA de Monterey.

Le RTA H7T de Monterey sera transféré et combiné aux RTA de Laval-Des-Rapides, ce qui implique le transfert d'une équivalence de 15 itinéraires plein temps. Par conséquent, 15 employés plein temps provenant de Monterey pourront s'il le désire signer un itinéraire à Laval-Des-Rapides.

Le RTA H7G de Laval-Des-Rapides sera transféré à Monterey, ce qui implique le transfert d'une équivalence de 7 itinéraires plein temps. Par conséquent, 7 employés plein temps provenant de Laval-Des-Rapides pourront s'il le désire signer un itinéraire à Monterey.

Effectif facteurs plein temps

STRUCTURE ACTUELLE							En date du 3 avril 2024		
AFFECTATIONS							EFFECTIFS		
Installation	ITINÉRAIRES		RELEVÉS 1/12, 1/18	RELEVÉS GC	TOTAL RELEVÉS	TOTAL AFFECTATION PLEIN TEMPS	Nb. Employé Droit à la Signature	Nb. D'affectation Temporaire	Nb. Poste Vacant
	PLEINS TEMPS	ACHEMINEURS							
DUVERNAY	33	0	5	2	7	40	33	7	0
LDR	32	0	5	4	9	41	38	3	0
MONTEREY	63	0	10	8	18	81	78	3	0
Monterey 1	40	0	6	5	11	51			
Monterey 3	23	0	3	3	6	29			
							149	13	0

NOUVELLE STRUCTURE							le 12 mai 2024		
AFFECTATIONS							EFFECTIFS		
Installation	ITINÉRAIRES		RELEVÉS 1/12, 1/18	RELEVÉS GC	TOTAL RELEVÉS	TOTAL AFFECTATION PLEIN TEMPS	Nb. Employé Droit à la Signature	Nb. Poste à comblir	Nb. Poste à Doter
	PLEINS TEMPS	ACHEMINEURS							
LDR	37	4	7	4	11	52	38	-14	Comprend uniquement les effectifs de LDR
MONTEREY	82	10	13	10	23	115	111	-4	Comprend les effectifs de DUVERNAY et MONTEREY
Monterey 1	39	5	6	5	11	55			
Monterey 3	43	5	7	5	12	60			

Nb. Poste à comblir: **-18** → Nb. D'affectation Temporaire: **13** → Nb. Poste à Doter: **-5**

La gestion confirme que selon le portrait actuel des postes et affectations vacantes que tous les employés facteurs plein temps de LDR et Monterey pourront demeurer dans leurs installations respectives s'il le désire.

Advenant un manque d'affectation dans l'une des deux installations, la gestion procédera à la création de relève attrition. Pour ce qui est des facteurs plein temps de Duvernay, ceux-ci devront tous signer un itinéraire à Monterey

Facteurs temps partiel.

Pour les Affectations à Temps partiel, la gestion présente la structure actuelle des 3 installations et les 2 nouvelles structures (Laval-des-Rapides et Monterey).

STRUCTURE ACTUELLE

AFFECTATIONS			
Installation	ITINÉRAIRES		TOTAL AFFECTATION TEMPS PARTIEL
	TEMPS PARTIEL	FA TP	
DUVERNAY	0	1	1
LDR	3	1	4
MONTEREY	5	0	5
Monterey 1	3		3
Monterey 3	2		2

En date du 3 avril 2024

Nb. Employé Droit à la Signature	Nb. D'affectation Temporaire	Nb. Poste Vacant
0	1	0
4	0	0
5	0	0
9	1	0

NOUVELLE STRUCTURE

AFFECTATIONS			
Installation	ITINÉRAIRES		TOTAL AFFECTATION TEMPS PARTIEL
	TEMPS PARTIEL	FA TP	
LDR	4	1	5
MONTEREY	1	1	2
Monterey 1			
Monterey 3			

le 12 mai 2024

Nb. Employé Droit à la Signature	
4	1
5	-3

-2

Puisqu'il n'y a pas d'équivalence d'employé temps partiel dans le transfert des RTA, les employées temps partiel devront signer uniquement dans leurs installations respectives. À la fin des mises aux choix, 2 employés seront en surplus à l'installation de Monterey et ils devront être repositionnés en affectation temporaire dans l'un des postes vacants dans le Bureau d'OLL Montreal qui leur seront proposés par ancienneté.

Commis Temps Pleins

La gestion présente les Tableaux des affectations et effectifs des commis pleins temps

STRUCTURE ACTUELLE		
AFFECTATIONS		
Installation	COMMIS PLEINS TEMPS	RELEVES
DUVERNAY	1	0
LDR	2	0
MONTEREY	3	1

GROUPE 1 En date du 3 avril 2024		
EFFECTIFS		
Nb. Employé	Nb. D'affectation Temporaire	Nb. Poste Vacant
1	0	0
2	0	0
3	0	0
6	0	0

NOUVELLE STRUCTURE		
AFFECTATIONS		
Installation	COMMIS PLEINS TEMPS	RELEVES
LDR	2	0
MONTEREY	3	1

le 12 mai 2024	
EFFECTIFS	
Nb. Employé	Nb. D'affectation Temporaire
1	1
3	1

Suite à la fermeture de l'installation Duvernay, l'employeur transféra la position plein temps à l'intérieur d'une autre installation de OLL. La clause 13.04B) sera appliquée.

En ce qui a attrait aux commis plein temps de Laval-Des-Rapides et Monterey ceux-ci demeureront en place et ne subiront pas de changement d'horaire.

Commis temps partiel.

STRUCTURE ACTUELLE

AFFECTATIONS

Installation	COMMIS TEMPS PARTIEL
DUVERNAY	2
LDR	3
MONTEREY	3

GROUPE 1

En date du 3 avril 2024

EFFECTIFS

Nb. Employé	Nb.	
	D'affectation Temporaire	Nb. Poste Vacant
	2	0
3		0
3	0	0
		0
6	2	0

NOUVELLE STRUCTURE

AFFECTATIONS

Installation	COMMIS TEMPS PARTIEL
LDR	4
MONTEREY	3

le 12 mai 2024

EFFECTIFS

Nb. Employé	
3	-1
3	0
	-1

Suite a la fermeture de Duvernay et considérant que les postes temps partiels ne sont pas comblés, ceux-ci seront abolis, les deux employées en affectation temporaires seront relocalisées en affectation temporaire à OLL.

Suite a la réorganisation, il aura création d'un poste temps partiel a Laval-Des-Rapides, ce poste sera offert selon la partie B de l'article 13. Les titulaires d'affectations temps partiel de Laval-Des-Rapides conserveront leurs affectations actuelles puisqu'il n'y a aucun changement.

Pour les postes de commis temps partiel de Monterey, il y aura un changement d'horaire pour la position 83186687, l'horaire de travail passera de 06h30-10h30 à 05h30-10h30. L'article 13.04 a) s'appliquera, donc il y aura une mise au choix dans l'installation pour ce nouvel horaire.

Employés temporaires

La liste C-3 demeurera inchangée.

La liste F-8 couvrira uniquement les besoins de Monterey

La liste F-7 couvrira les besoins de Laval-Ouest et Laval-Des-Rapides.

Signatures des Itinéraires Facteurs

La gestion informe que les 3 installations ont manifesté le désir d'avoir des jours de signature consécutifs avec 7 choix au lieu d'une signature avec pause avec 14 choix.

La gestion émet une mise en garde concernant qu'il n'y aura pas de temps de réflexion de 24 heures si on utilise la méthode d'une mise au choix avec jours consécutifs, c'est-à-dire sans aucune pause entre deux jours de signature et si certains employés demandent obtenir une durée de réflexion de 24 heures, elle leur sera refusée.

Le syndicat demande à la gestion de consulter les tableaux.

La gestion présente les tableaux indiquant le nombre de postes à affecter versus le nombre d'employés qui participeront aux mises au choix Facteurs Pleins temps et facteurs temps partiels :

SUIVI du nombre total des Mises aux Choix (POF PLEIN TEMPS) pour les Réorganisations du 12 MAI 2024												
Tracking of total Bids (LC Full Time) of the MAY 12th restructuring												
GLOBAL			DUVERNAY			MONTEREY			LDR			
POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	
162	13	149	40	7	33	81	3	78	41	3	38	
Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			

SUIVI du nombre total des Mises aux Choix (POF TEMPS PARTIEL) pour les Réorganisations du 12 mai 2024												
Tracking of total Bids (POF PART TIME) of the May 12th,2024 restructuring												
GLOBAL			DUVERNAY			MONTEREY			LDR			
POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	POSTES POSITIONS	AFFECTATIONS TEMPORAIRES UNASSIGNED	EFFECTIFS (Droit à la Mise au choix) STAFF (Eligible for bid)	
10	1	14	1	1	0	5	0	5	4	0	9	
Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			Postes vacants : 0 Vacant Positions : 0			

Les parties s'entendent que la période des signatures se fera avec la méthode de jours consécutifs, donc sans pause.

La mise au choix aura lieu du 9 avril 2024 au 2 mai 2024, avec un nombre de signatures de 8 par jour.

La gestion mentionne qu'il y aura 2 experts de bureau libéré pour l'installation Monterey, 1 pour l'installation de Duvernay et 1 pour Laval-des-Rapides durant la période des mises aux choix.

Un aide support provenant du STTP sera libéré pour travailler et faire les vérifications journalières avec l'équipe du CPR.

La gestion mentionne que les trousse de signatures seront vérifiées par les experts de bureau et prêtes pour le début des signatures.

Le Syndicat demande si les trousse de signatures seront disponibles via internet. L'employeur mentionne que cela ne sera pas possible.

3- 10h00 à 10h30 : Processus de création et abolition de postes pleins temps et relève groupe 2 / Transport moyen (Eric Lozeau, Claudia Lenti)

La gestion mentionne que depuis la dernière restructuration au transport il y a un excédent de postes relève due au fait que les données du dernier exercice graphique à colonnes 2022-2023 ne prennent pas en considération la nouvelle structure.

La gestion avise qu'elle utilisera les dispositions de l'annexe PP pour geler la dotation des postes vacants puisque lors du prochain exercice du graphique à colonnes la gestion prévoit une baisse significative d'affectation de relève.

4- 10h30 à 11h00 : Formation personnes malentendantes mise en place le 14 avril 2024 / ETL – ETV (Karine Lauzon Vinet, Madison Paquet, Meghane Abellard)

La société annonce au STTP qu'elle va reprendre la formation du langage des signes à Léo Blanchette.

La gestion mentionne qu'elle a partagé un message sur les planchers et qu'elle a besoin de 7 participants volontaires. La formation est 4h tous les mercredis de 7h30 à 11h30 pendant 15 semaines.

Le syndicat questionne si les volontaires seront sélectionnés parmi ceux qui ont des employés malentendants dans leur secteur de travail.

La gestion mentionne qu'elle priorisera les candidats dans les secteurs où il y a des employés malentendants.

Cette formation est offerte suite au sondage sur l'engagement des employés.

Les parties se reviennent lors de la sélection des participants.

5- 11h00 à 11h30 : Top quart de soir / ETL (David Guibord)

Le syndicat a des questionnements par rapport aux procédures de travail utilisé au Top, celui-ci a été mis au courant par le plancher que la gestion roule à 3 personnes sur le plancher plutôt qu'à 5.

La gestion répond qu'elle fera l'analyse de risque au Top pour le fonctionnement à 3 employés pour les plans complets et les demi-plans.

Le syndicat questionne s'il y a une raison pour laquelle elle applique la méthode d'Edmonton.

La gestion répond qu'elle applique la méthode du demi-plan puisqu'une analyse de risque a eu lieu à Edmonton sur le même équipement.

Le syndicat demande l'évaluation de risque d'Edmonton.

La gestion va la fournir.

Les parties se reviennent.